

Afin de vous faire part des actualités de la commune de manière régulière, nous vous proposons un « rendez-vous mensuel » au cours duquel nous retranscrivons quelques parutions du site internet ainsi que des réseaux sociaux.

N'hésitez pas à directement nous faire part de vos remarques et suggestions, par téléphone (04.75.39.31.05) ou par mail (communication@chandolas.fr).

→ La fontaine de Chandolas en cours de restauration 🛠️

→ Les lampadaires du village sont désormais numérotés 💡

En cas de dysfonctionnement n'hésitez pas à contacter la mairie, en précisant le numéro rouge au bas du poteau.

→ La cloche de l'église de Maisonneuve est réparée 🛠️

Elle sonne désormais toutes les heures de 7h à 21h ainsi que l'Angélus à 7h, midi et 18h.

Par ailleurs Elisabeth recherche des personnes disponibles, 2 à 3 fois par an, pour l'aider à effectuer le petit entretien de l'Église de Maisonneuve.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

→ Suite à l'accrochage survenu, la Croix du Bel Air est en cours de réparation.

→ Le nettoyage du Bourdaric a bien avancé.

→ Afin de faciliter le tri des déchets, le service de collecte de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie souhaite équiper chaque point de collecte de bacs à ordures ménagères (bacs verts) ET de bacs de tri-sélectif (bacs jaunes).

Également, une rationalisation des tournées de ramassage s'impose afin de réduire la consommation de carburant et d'optimiser le temps de collecte.

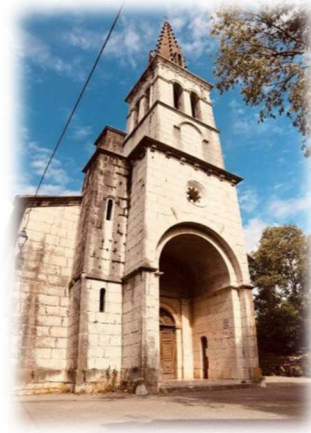
Ainsi, certains points actuellement dépourvus de bacs jaunes en seront équipés, tandis que d'autres points seront regroupés.

L'équipe municipale de Chandolas vous remercie pour votre compréhension et reste à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet. ♻️

→ Pour un accès sécurisé, la boîte à lettres (BAL) de Maisonneuve a été déplacée et mise en service à la Place d'Avonas.

Par ailleurs, il est à noter que la BAL des Martins a été supprimée.

Pour les personnes ayant besoin des services de La Poste, un magnet est disponible et est à apposer sur sa boîte à lettres, pour en informer le facteur. 📮



→ Dans le cadre du protocole sanitaire pour la rentrée 2020/2021 lié à la crise du Covid-19, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports impose le port du masque aux collégiens et lycéens.

La municipalité de Chandolas a donc jugé utile de fournir 2 masques lavables pour votre(vos) enfant(s).

Si vous avez un enfant collégien ou lycéen et que vous n'avez pas reçu les masques dans votre boîte aux lettres, merci de bien vouloir le signaler en mairie (04 75 39 31 05) ou par mail (mairie.chandolas@orange.fr).

L'ensemble de l'équipe municipale de Chandolas se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

→ Des aides peuvent être mobilisés en faveur des :

- Acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

- Entreprises de moins de 10 salariés dont le CA annuel n'excède pas 1 M€.

Rendez-vous sur le site « Fonds Région Unie » <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>

La Région Auvergne Rhône Alpes renseigne sur les différentes aides aux entreprises mises en place pour faire face à la crise Covid-19 via le lien suivant : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/> ou à l'aide du n° vert dédié : 0 805 38 38 69.

Depuis le mercredi 2 septembre 2020 a débuté une nouvelle rubrique mensuelle sur la page Facebook de notre commune.

En effet, "votre RDV histoire" est proposé le premier mercredi de chaque mois par Martin Chavanon, d'après les archives et notes de son grand-père, Jean-Pierre Dalzon.

Votre RDV histoire #1 L'âge des cavernes

Nous sommes à l'époque du paléolithique supérieur, soit plusieurs dizaines de milliers d'années avant notre époque.

Il fait froid, 10°C, les glaciers s'étendent jusqu'à hauteur de Lyon. Les hommes sont nomades et se déplacent au gré des saisons, en fonction des ressources alimentaires disponibles, de grotte en grotte à proximité des rivières. Ils s'arrêtent par exemple dans la grotte de Maisonneuve ou encore celle du Serral (on retrouva plusieurs traces de vie humaine dans ces grottes). Ils vont ainsi chasser dans la garrigue, les pierres fournissent des matériaux faciles à tailler, ils fonctionnent sur le système du « chasseur-cueilleur », c'est-à-dire que leur mode de vie dépend uniquement de la chasse, la pêche et la cueillette. A l'époque, il est toutefois très peu probable de croiser la route d'un autre groupe d'humains, en effet, la densité est inférieure à 0.01 habitant/km² (à titre de comparaison, la densité actuelle de la commune est d'environ 44 habitants/km²). Il n'est cependant pas impossible de faire la rencontre d'un bison, d'un mammoth ou encore d'un ours ou d'un renne (plusieurs ossements de ces animaux furent retrouvés dans la grotte du Ranc Rouge à Maisonneuve). Ces étonnantes rencontres peuvent nous paraître effrayantes à l'heure d'aujourd'hui mais à l'époque, il s'agissait d'excellentes opportunités, en effet un gibier pouvait nourrir un groupe pendant plusieurs semaines. Toutefois, les hommes avaient de sérieux concurrents à la chasse : en effet le lion et la hyène des cavernes circulent aussi dans la nature : plus rapides et plus discrets que les hommes, ils constituent d'excellents prédateurs pour les herbivores. C'est pourquoi l'homme va alors progressivement se tourner vers un autre mode de consommation...

→ **N'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook.**

Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Prochain Conseil Municipal

Mairie - Salle du Conseil

Jeudi 1^{er} Octobre 2020 - 20h00

